

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 34

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^{me} ANNÉE. - N° 34 - 15 MARS 1903

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraisant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs:

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

LA MUSIQUE SYMPHONIQUE A NANCY.

Notre enquête française.

M. René d'Avril, le distingué critique d'art nancéen, a bien voulu nous donner son opinion sur le difficile problème dont nous recherchons les solutions les plus pratiques. La rédaction se fait un plaisir de lui offrir ses plus sincères remerciements.

L'on me demande, — avec exemple pris à l'appui dans cette ville de Nancy où les questions d'art ne laissent personne indifférent, — si le développement de la musique symphonique est possible en province et par quels moyens. Je réponds : Il est possible puisqu'il existe dans notre cité, puisqu'il s'y perfectionne de jour en jour, au point que les grands concerts de Paris, avec une humilité louable, ont cru devoir s'inspirer de la belle tenue de nos programmes et que le mouvement, entretenu par la *Schola cantorum* en l'honneur de J.-S. Bach, a pour pendant à Nancy l'exécution de plusieurs Cantates du maître, et, en dernier lieu, celle de son admirable *Passion selon Saint-Jean* (1^{re} exécution publique en France).

Par quel moyen introduire le goût de la musique symphonique? Hé mais, en introduisant d'abord la musique symphonique dans les concerts. C'est par la seule exécution que l'on se procurera un plus grand nombre et un meilleur choix d'exécutants, c'est par la seule

audition qu'on attirera à soi les auditeurs. Il faut aller de l'avant avec les éléments locaux. Il n'est pas de grande ville qui ne puisse, surtout si elle est dotée d'un Conservatoire de musique (1), fournir au moins la carcasse d'un grand orchestre; et quand je parle de concerts en France, il est bien évident que j'ai en vue les grandes villes, celles qui constituaient, avec l'ancienne et combien plus logique division territoriale, des « capitales » de provinces.

Il faut donc donner des concerts symphoniques.... symphoniques, entendez-vous bien? Rompre carrément avec la musique dramatique; plus d'actes entiers de Wagner joués sans décors et sans costumes, — comme Esther et Athalie par les demoiselles de Saint-Cyr, — pas de duos ni de soli tirés d'opéras. Ne point répudier néanmoins l'*Ouverture* dont la composition logique impose toujours à l'auditeur le goût des ordonnances exactes et des développements réguliers.

Restreindre autant que possible la part de virtuosité pure dans les concerts : Point de solistes à variations, triomphe du mécanisme et du *tempo*.

(1) Ce n'est pas une raison suffisante. A Nantes où il y a un Conservatoire, point de concerts et c'est la Société des concerts d'Angers qui fait l'éducation des Nantais. A Lille, le réveil de la musique symphonique paraît venir principalement de l'initiative privée.